

Les tarifs postaux au Canada sous l'administration anglaise des postes.

Par Christiane Faucher
et Jacques Poitras

Introduction

Lorsque la Conquête du Canada par l'Angleterre fut ratifiée par le traité de Paris de 1763, on se dépêcha de relier la nouvelle colonie au système postal qui existait déjà dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord. C'est dans ce but que furent créés trois bureaux de poste (Québec, Trois-Rivières et Montréal) et que le maître de poste de Québec fut chargé d'établir une route postale le long de la rive nord du St-Laurent.

Le système postal colonial britannique qui remontait à la fin du dix-septième siècle fut réorganisé par l'Acte de la reine Anne de 1710 qui établit les politiques et les tarifs applicables au moins jusqu'en 1765. C'est donc ce système déjà ancien qui fut mis en application au Canada en 1763. Le système était dirigé à partir du bureau de poste principal de Londres; un assistant maître de poste général était nommé pour administrer la poste en Amérique du Nord. À partir de la révolution américaine et au moins jusqu'en 1840, le bureau de poste principal se trouvait à Québec.

La question de la monnaie.

Tous les tarifs postaux de la période britannique sont exprimés en chelins (shillings) et en deniers (« penny », pl. « pence »). Le chelin valait 12 deniers. Et on comptait 20 chelins dans une livre (Sterling

Note du rédacteur

Nous débutons dans ce numéro une série d'articles sur l'évolution des tarifs postaux sous l'administration anglaise des postes, soit la période s'étalant de 1763 à 1851.

Nous nous sommes rendu compte dans nos discussions avec d'autres amateurs d'histoire postale à quel point ce sujet était méconnu. Même des collectionneurs réputés affichaient dans ce domaine une méconnaissance presque totale. Pourtant malgré son aspect un peu rebutant au début, c'est un thème absolument fondamental pour quiconque veut faire de la recherche dans le domaine.

Parfois une connaissance minimale dans ce domaine permettrait d'éviter des erreurs qui coûtent cher. Par exemple, l'an dernier à une réunion de la Société philatélique de Québec, un collectionneur m'amena un pli qu'il venait d'acheter et voulait connaître mon opinion. Il s'agissait d'une enveloppe des années 1860 portant un timbre de 17 cents (Cartier); le pli avait voyagé entre deux villes de l'Ontario. Or le timbre de 17 cents servait exclusivement à l'affranchissement des lettres à destination de l'Europe. On avait donc « décoré » un pli d'époque sans valeur en lui ajoutant un timbre probablement aminci...

De plus l'étude des tarifs nous ramène à la fonction première du courrier. Un pli n'est pas qu'un joli ensemble de marques ou de timbres, c'est d'abord un objet qui a voyagé entre deux destinations moyennant un tarif fixé à l'avance.

J'espère que cette étude vous sera donc d'une certaine utilité.

Jacques

pound). Toutes ces monnaies trouvent leur origine dans les monnaies romaines: livre (libra), sou (solidus), denier (denarius). Ceci explique les signes qui expriment la monnaie. Soit le « £ » pour la livre et le « d » pour le denier. On trouve aussi l'abréviation « N », ce qui signifie « and »! Ainsi l'expression « 1 N 2 » veut dire « 1 chelin et 2 deniers ». Le « N » finira par être exprimé par une simple barre transversale « / ».

Il faut de plus noter qu'on retrouve en fait trois sortes de monnaies différentes sous les mots chelins et deniers. Mais ne vous énervez pas, car à moins de collectionner les lettres transatlantique où le courrier intérieur de la période 1763-1781 vous n'aurez pas vraiment à vous en préoccuper.

La monnaie anglaise est la livre sterling et tous les tarifs étaient d'abord établis en cette monnaie par les autorités postales de Londres. En fait les tarifs intérieurs canadiens, exprimés en monnaie sterling, furent constants de 1765 à 1841.

Pour une courte période à la suite de la Conquête, on utilisa une monnaie nominale dite « avoir du poids » ou en anglais « pennyweight »; cette monnaie est tout simplement l'expression d'un poids d'argent. Ceci est sans doute dû au fait que toutes sortes de monnaies (françaises, anglaises, espagnoles etc.) circulaient à ce moment dans la colonie. On exprime couramment la monnaie pennyweight par le signe « dwt ».

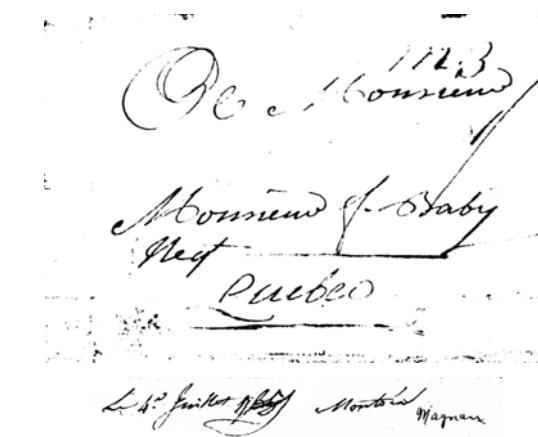
Enfin la monnaie d'Halifax finit par s'imposer dans les colonies d'Amérique du Nord après 1780. Cette monnaie est habituellement appelée « currency » et elle vaut un peu moins que la livre anglaise. À partir de 1781 tous les tarifs intérieurs seront exprimée en monnaie « currency »; on l'exprime habituellement par le signe « cy ». Ainsi « 8dcy »

signifie 8 deniers « currency ».

La période héroïque (1763-1776)

Lors de la création de bureaux de poste à Québec, Trois-Rivières et Montréal en 1763, le tarif postal entre Québec et Montréal fut établi à 3dwt (pennyweight) ou 9d sterling. Ce tarif était établi par feuille et il est toujours exprimé en pennyweight. Inutile de préciser que très peu de lettres qui ont voyagé à cette période nous sont parvenues.

Tarifs applicables de 1763 à 1765			
Distance en milles	Deniers sterling	Deniers « avoir du poids »	Deniers currency
180 (Québec -Montréal)	9	3	10



Pli de juillet 1765 marqué « M3 » et adressé à Québec. Ce tarif fut appliqué jusqu'en octobre 1765.

En octobre 1765, on procéda à une réduction des tarifs postaux. Les tarifs furent établis selon la distance et à la feuille. Malgré cette réduction, les tarifs demeurent très élevés et ce sera un motif de plaintes répétées durant toute la période de l'administration

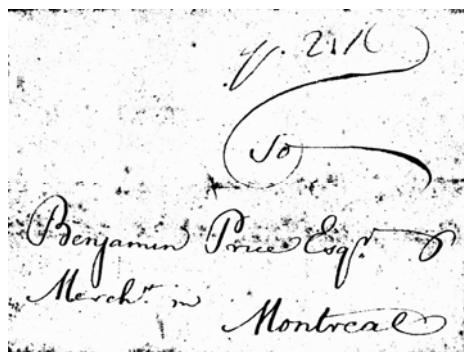
anglaise des postes. Le tableau suivant nous montre l'échelle de tarification pour la période allant jusqu'en 1776.

Notez qu'on ne trouve toujours que

Tarifs applicables de 1765 à 1776			
Distance en milles	Deniers sterling	Deniers « avoir du poids »	Deniers currency
61-100	6	2	8
101-200	8	2:16	11

quatre bureaux de poste au Canada en 1776, soit Québec, Trois-Rivières, Berthier et Montréal. Le bureau de poste de Berthier fut créé en 1771; au tout début les lettres provenant de Berthier à Québec furent chargées à un tarif intermédiaire (2:8dwt) entre le tarif de Montréal et celui de Trois-Rivières.

Jusqu'en 1771, les lettres sont char-



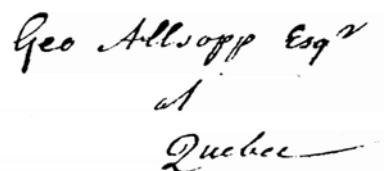
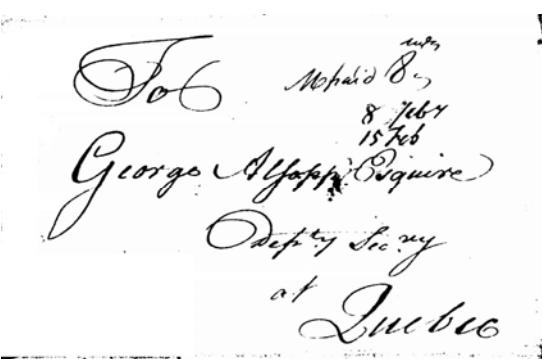
Marque manuscrite « Q 2:16 » sur un pli du 30 juillet 1767 à destination de Montréal. À cette époque les tarifs sont toujours exprimées en monnaie « avoir du poids »

gées presque toujours exclusivement en monnaie « avoir du poids ». Le pennyweight valait 3 deniers sterling et se divisait en 24

« grains d'argent », le denier sterling valait donc 8 grains d'argent. Le tarif le plus courant à cette époque, soit la distance Québec—Montréal, est de 2:16 (prononcer 2 pennyweight et 16 grains d'argent). Il équivaut à 8 deniers sterling ou encore à 64 grains d'argent.

Comme ce tarif était établi par feuille, il est utile d'en connaître la table de multiplication, les tarifs les plus courants sont donc : 5:8dwt pour 2 feuilles et 8dwt pour 3 feuilles. Comme les plis à destination de Trois-Rivières sont chargés 2dwt par feuille, il suffit de multiplier le nombre de feuilles par deux pour connaître le tarif.

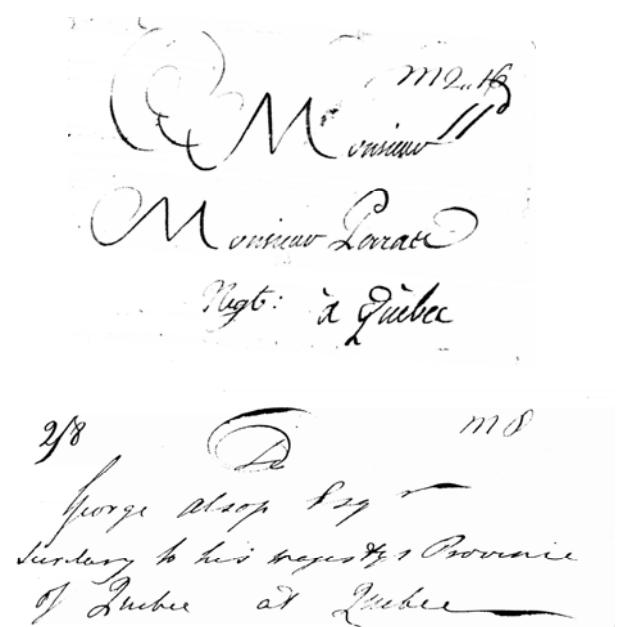
A partir de 1770 la coutume s'établit



Ces deux plis à destination de Québec sont chargés 8dwt. Celui du haut provient de Montréal (6 février 1769) et montre le tarif pour 3 feuilles, l'autre de Trois-Rivières (23 mars 1769), nous présente le tarif pour quatre feuilles..

d'inscrire le tarif à la fois en monnaie penny-weight et en monnaie d'Halifax (ou currency). Cette pratique continua jusqu'en 1775. À cette époque le denier avoir du poids valait 4 deniers « currency », le tarif simple entre Montréal et Québec qui était de « 2:16dwt » revenait donc à 11d currency.

La réévaluation de 1776



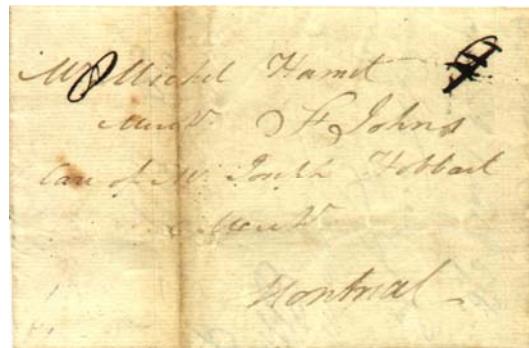
Ces deux plis ont été envoyés de Montréal à Québec en 1770 et 1771. Le premier porte les marques « M2:16 », et « 11 » soit le tarif pour une feuille, le second les marques « M8 » et « 2/8 », soit le tarif pour 3 feuilles (8 dwt x 4 = 32dcy = 2/8dcy).

En 1775, on cessa d'utiliser la monnaie « avoir du poids » et les tarifs furent alors exprimés en monnaie currency et monnaie sterling. En 1776, la monnaie d'Halifax fut réévaluée: désormais 8 deniers sterling valaient 9 deniers d'Halifax. Le coût d'une lettre simple entre Montréal et Québec passa donc de 11dcy à 9dcy, bien que les tarifs soient demeurés constants lorsqu'exprimés en monnaie sterling. Enfin à partir de l'été 1781, les tarifs furent exprimés uniquement en mon-

naie currency. En fait cette monnaie demeura la monnaie d'usage au Canada jusqu'en 1859.

Tarifs applicables de mars 1776 à novembre 1784

Distance en milles	Deniers sterling	Deniers currency
61-100	6	7
101-200	8	9



De 1777 à 1781, les tarifs étaient exprimés à la fois en monnaie sterling et currency. Ce pli de 1779, expédié de Québec à Montréal nous montre le tarif simple soit 8d sterling ou 9dcy.



Pli adressé de Montréal à Québec en 1782 et montrant le tarif exprimé en monnaie currency. Le tarif simple entre Montréal et Québec demeura inchangé jusqu'en 1851.

Les tarifs postaux au Canada sous l'administration anglaise des postes. (suite)

Par Christiane Faucher
et Jacques Poitras

Introduction à la seconde partie

La tarification postale fut remarquablement stable au Canada de 1784 à 1851. Exprimés en monnaie sterling, les tarifs demeurèrent fixes sur toute la période. Les quelques modifications observées touchent en fait le rapport entre la monnaie anglaise et celle d'Halifax. (Rappelons que les tarifs étaient exprimés au Canada en monnaie d'Halifax jusqu'en 1859 et que celle-ci valait un peu moins que la monnaie anglaise ou « sterling »). Nous regarderons d'abord les quelques modifications survenues, puis nous nous arrêterons à quelques tarifs plus fréquents et à leurs multiples.

La période 1784-1792

Tarifs applicables de novembre 1784 à juin 1792		
Distance en milles	Deniers sterling	Deniers currency
0-61	4	4½
61-100	6	7
101-200	8	9
201-300	10	11
301-400	1/	1/1½
401-500	1/2	1/4
501-600	1/4	1/6

Note du rédacteur

Cette série d'articles fait suite à une conférence que j'ai prononcée en avril 2002 devant l'Académie québécoise de philatélie, conférence dont le sujet était: *l'évolution des tarifs postaux intérieurs sous l'administration anglaise des postes*, soit la période s'étalant de 1763 à 1851.

Le premier article postait sur la période de la création du système postal, soit de 1763 à 1784. Bien que fascinante, cette période ne correspond probablement pas aux plis que vous pouvez avoir dans vos collections. Cependant le présent article couvre les années 1784-1851, soit la période de « classique », qui représente sans doute plus de 99% des plis de l'époque anglaise.

J'espère donc que cette information vous sera utile afin d'y voir clair dans ce sujet à première vue un peu nébuleux et qu'il vous permettra d'expliquer les marques de tarifs qui apparaissent sur vos plis.

Jacques

On modifia les tarifs en novembre 1784 afin de mieux refléter le rapport entre la monnaie d'Halifax et la monnaie sterling, surtout sur les grandes distances. On sait qu'on ajoutait 2 deniers sterling par 100 milles de distance. On décida donc d'intercaler un ajout supplémentaire de $\frac{1}{2}$ denier « currency » à tous les 300 milles.

Cette mesure était rendue nécessaire par l'agrandissement considérablement du réseau avec l'établissement de bureaux de poste en Gaspésie et en Ontario.

Fixation des tarifs pendant 50 ans de 1792 à 1843.

Tarifs applicables de juin 1792 à octobre 1843		
Distance en milles	Deniers sterling	Deniers currency
« Drop »	1	1
0-61	4	4½
61-100	6	7
101-200	8	9
201-300	10	11
301-400	1/	1/2
401-500	1/2	1/4
501-600	1/4	1/6
601-700	1/6	1/8

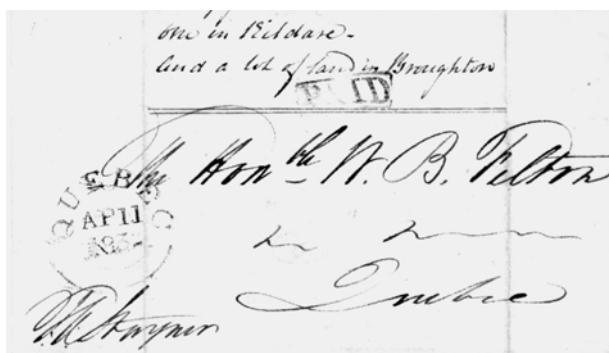
Cette table reflète fidèlement la table précédente, sauf le tarif pour 301 à 400 milles qui passe de 1 1/2 dcy à 1/2 dcy. Ces tarifs s'entendent toujours à la feuille. Le tarif dit « drop letter » correspond à une lettre à destination locale laissée au bureau de poste, le destinataire venait la chercher et remettait un denier au maître de poste. Notons aussi qu'à partir de 1832, dans les grandes villes, il fut possible de livrer le courrier au domicile du destinataire; ce service coûtait un denier supplémentaire. Notez que ces tarifs furent valables pendant plus de cinquante ans!

QUEBEC.

7d	for postage,
90	Three Rivers.
9d	4½d
11	21
La Baye.	
9d	4½d
133	43
5	22
Drummondville.	
9d	7d
163	73
52	50
Richmond.	
9d	7d
186	96
75	55
Sherbrooke.	
9d	9d
198	108
87	65
Hatley.	
11d	9d
216	126
105	83
Stanstead.	
55	55
30	18

On retrouve dans le « Québec Almanach » de 1825 une table des principaux tarifs et des distances des bureaux de poste à partir de Québec.

De 1843 à la fin de l'administra-



T.A. Stayner, dont la signature apparaît sur ce pli, fut le directeur de l'administration postale britannique au Canada de 1828 à 1851. Il avait droit à la franchise postale. Il paya cependant 1 denier (le « 1 » ressemble à une sorte de « 6 »!! pour la livraison de ce pli de 1832 au domicile du destinataire.

tion anglaise des postes.

La table des tarifs fut légèrement mo-

Tarifs applicables de octobre 1843 à mars 1851		
Distance en milles	Deniers sterling	Deniers currency
« Drop »	1	1
0-61	4	4½
61-100	6	7
101-200	8	9
201-300	10	11½
301-400	1/	1/1½
401-500	1/2	1/4
501-600	1/4	1/6
601-700	1/6	1/8

difiée en 1843. En fait la tarif en vigueur avant 1843 faisait un écart de 2 deniers entre 101-200 milles et 201- 300 milles, suivi par un écart de 3 deniers entre 201-300 et 300-400 milles. On ramena donc ces deux écarts respectivement à 2½ et 3 deniers. Ainsi le tarif pour 201 à 300 milles était maintenant établi à 11½ deniers (au lieu de 11), et celui pour 301 à 400 milles à 1/1½ au lieu de 1/2.

Une nouvelle modification intervint en janvier 1844: on cessa de charger les lettres à la feuille. Désormais le tarif fut établi au poids. Le tarif simple s'entendait désormais d'une lettre pesant moins d'une demi-once. Les lettres ou paquets d'un poids supérieur étaient chargées conséquemment; ainsi une lettre pesant entre ½ et 1 once était chargée au double etc.

Quelques tarifs communs:

règles générales.

Lorsqu'on se trouve devant un pli intérieur dont on ne comprend pas le tarif, il suffit le plus souvent d'appliquer quelques règles simples pour s'y retrouver.

La première chose est de se souvenir qu'il y a 12 deniers dans un chelin. Il faut donc établir le tarif en deniers. Prenons un exemple; j'ai devant moi un pli de 1832 venu de Lacolle et envoyé à Québec. Le pli est chargé 3/8. Je multiplie donc les 3 chelins par 12, ce qui fait 36 deniers. À cette somme j'ajoute les 8 deniers restants pour une somme de 44 deniers. 44 est un multiple de 11. La table des tarifs 1792-1843 me donne 11 deniers par feuille pour une distance entre 201 et 300 milles. Mon pli renfermait donc 4 feuilles!

Voyons maintenant les tarifs les plus communs.

Tarifs pour une distance de moins de 60 milles.

Tarifs pour moins de 60 milles				
Période	1x	2x	3x	4x
1784-1851	4½	9	1/1½	1/6

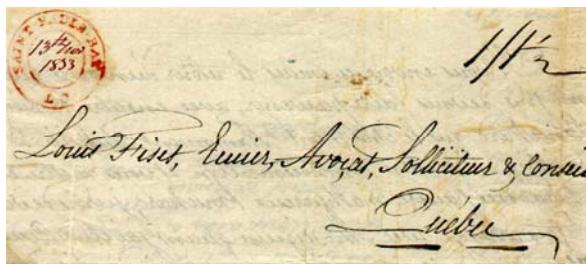
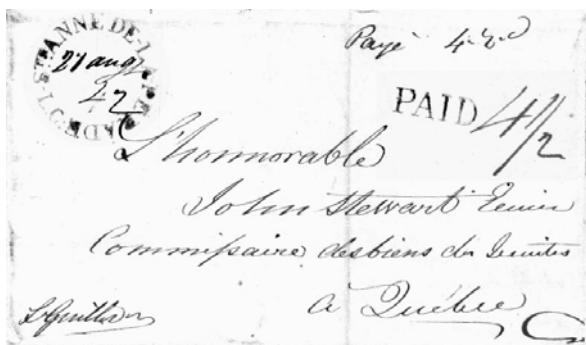
Le tarif pour moins de 61 milles est

Vous déménagez?

Pensez Paradis
Paradis
Déménagement Paradis Ltée

175, av. St-Sacrement
Québec (Québec)
G1N 3X4
Bur.: (418) 683-2931
Fax: (418) 683-3365
Watt: 1-800-463-6636

ALLIED
Membre: Allied Van Lines



Le pli du haut date de 1842 et présente le tarif simple de 4½ deniers entre Ste-Anne-de-la-Pérade et Québec (60 milles). Celui du bas, de 1833, nous montre le tarif pour 3 feuilles entre Baie-St-Paul et Québec (60 milles).

demeuré à 4½ deniers durant toute la période. Il faut cependant se méfier de certains multiples de ce tarif qu'on peut confondre avec d'autres: ainsi le tarif double, soit 9d est le même que le tarif simple pour une lettre entre 101 et 200 milles. De même le tarif triple, soit 1/1½, peut être confondu avec le tarif simple (1843-51) pour une lettre ayant voyagé entre 301 et 400 milles. Il suffit cependant de vérifier une carte routière pour trouver la distance entre le point d'origine et le point d'arrivée.

Tarifs pour une distance de 61 à 100 milles.

Il s'agit encore d'un tarif qui est demeuré invariable durant toute la période. On le trouve dès le début avec l'ouverture du bureau de poste de Trois-Rivières, situé à mi-chemin (soit 90 milles) entre Québec et Mon-

Tarifs pour 61 à 100 milles				
Période	1x	2x	3x	4x
1784-1851	7	1/2	1/9	2/3

tréal. Le tarif double (1/2) peut être confondu avec le tarif simple pour une distance entre 301 et 400 milles (1792-1843). Une connaissance sommaire de la géographie devrait cependant résoudre toute équivoque.

Tarifs pour une distance de 101 à 200 milles



Ces trois plis illustrent le tarif de 7d pour une distance entre 61 et 100 milles. En haut le tarif simple, au milieu le tarif triple de 1/9 et enfin en bas un tarif de 4/1, soit 49 deniers, donc le tarif pour 7 feuilles.

Ce tarif correspond à la distance entre Québec et Montréal (180 milles). C'est donc le plus commun de tous les tarifs anciens.

Tarifs pour 101 à 200 milles				
Période	1x	2x	3x	4x
1784-1851	9	1/6	2/3	3/

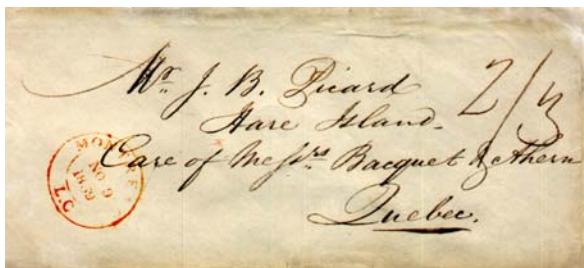
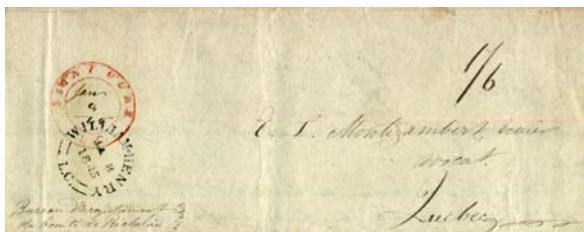
Dans la première partie de cet article nous en avons montré un usage datant de 1784

Tarifs pour une distance de 201

Il s'agit d'un tarif un peu compliqué puisqu'il a été modifié en octobre 1843.

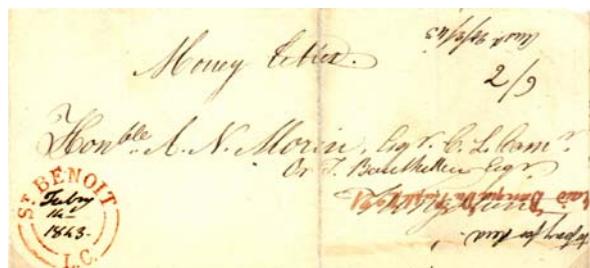
Tarifs pour 201 à 300 milles				
Période	1x	2x	3x	4x
1784-1843	11	1/10	2/9	3/8
1843-1851	11½	1/11	2/10½	3/10

Curieusement on le trouve souvent sur le courrier provenant des Cantons de l'Est. C'est que le gouvernement était à Kingston en 1843-44 et que la plupart des bureaux de poste des Cantons de l'Est sont situés entre 201 et 300



Ces plis nous montrent quelques exemples du tarif pour 100 à 200 milles. Notez le pli du bas illustrant le tarif 4/6 pour 6 feuilles (soit 54 deniers).

à 300 milles



Quelques illustrations du tarif 11d valable jusqu'en octobre 1843. On peut voir les tarifs pour une feuille (11d), trois feuilles (2/9) et quatre feuilles (3/8)

milles de Kingston.

Tarifs pour une distance de 301 à 400 milles

On retrouve ce tarif sur les lettres por-



Le tarif à 11½d pour une distance de 201 à 300 milles fut introduit en octobre 1843 et aboli en avril 1851.

tées entre Québec et Kingston (379 milles), entre Québec et Hull (304 milles) ou entre Montréal et Rimouski (368 milles). À partir de 1843, la charge fut ramenée de 1/2 à 1/1½.. Comme nous le disions précédemment, ce tarif ne doit pas être confondu avec le tarif triple sur une distance de moins de 61 milles.

Tarifs pour 301 à 400 milles				
Période	1x	2x	3x	4x
1784-1843	1/2	2/4	3/6	4/8
1843-1851	1/1½	2/3	3/4½	4/6



Pli envoyé de New Carlisle à Montréal. Il fut placé dans le sac à destination de Québec, chargé 1/2 (distance 380 milles) et marqué « Forwarded ». On ajouta 4d pour acheminer la lettre jusqu'à Montréal (distance 560 milles: tarif 1/6)



En octobre 1843, ce tarif fut ramené 1/1½, comme on peut le voir sur ce pli de Rimouski à Montréal.



Ce pli est un véritable casse-tête... Il part de Hull à destination de Québec (charge 1/2), puis est envoyé à Montréal (180 milles: 9d) et enfin à Trois-Rivières (90 milles: 7d).

Place Fleur de Lys porte 10
552, boul. Hameau
Québec, QC G1M 3E5
Tél. (418) 524-7894
Télec. (418) 524-0092

Centre Innovation
2360, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, QC G1V 4H2
Tél. (418) 653-9021
Télec. (418) 653-5915

TPM
La boutique du collectionneur
depuis 1986

Internet: pages.infinit.net/tpm Courriel: collection@videotron.ca